

## **DÉFI DES CLOCHERS 2019 : BOUGER POUR L'HONNEUR DE SA MUNICIPALITÉ**

**VAL-D'OR, LE 12 DÉCEMBRE 2018.** – Les citoyens de chacune des six municipalités de la MRCVO ainsi que de la communauté de Lac-Simon sont invités à défendre l'honneur de leur patelin dans le cadre du « Défi des clochers ». Cette nouvelle édition propose une compétition amicale entre les localités qui devront atteindre le plus grand nombre de minutes actives par habitant.

### **EN PARTENARIAT AVEC LES FÊTES D'HIVER**

Ayant habituellement lieu en mars, le défi sera dorénavant intégré dans les programmations des fêtes d'hiver des municipalités, qui ont lieu à différents moments de la saison hivernale. C'est la Ville de Senneterre qui sera première sur la ligne de départ, alors que chez elle, le défi se tiendra le 31 décembre prochain dans le cadre du lancement de ses festivités du 100<sup>e</sup> de la Ville.

Les citoyens sont invités à surveiller l'annonce de la programmation de leur fête d'hiver locale pour obtenir la date et le fonctionnement du *Défi des clochers* dans leur municipalité respective.

### **UN PRÉTEXTE POUR BOUGER**

Organisé par la Table municipale en saines habitudes de vie de la Vallée-de-l'Or, le Défi des clochers a pour objectif d'inciter la population à sortir jouer dehors et à profiter des infrastructures municipales à sa disposition. L'activité est gratuite et ouverte à toute la famille.

« Chaque municipalité recevra une trousse lui permettant d'animer une course à obstacles ludique que les participants devront compléter. On souhaite qu'un maximum de personnes viennent faire le parcours, et ce, à plusieurs reprises, car c'est le nombre de minutes actives accumulées par chaque participant qui sera comptabilisé, puis réparti au prorata de la population. La municipalité ayant obtenu le plus de minutes actives par habitant remportera le trophée du Défi des clochers », explique Véronique Bédard, kinésiologue au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Abitibi-Témiscamingue et porte-parole de l'initiative.

## **LE DÉFI DES CLOCHERS**

Créé en 2014, le Défi des clochers en est à sa 6<sup>e</sup> édition. En 2018, la municipalité de Belcourt a remporté la compétition pour une seconde année consécutive.

- 30 -

Source : Sophie Richard-Ferderber  
Coordonnatrice en communication  
MRC de La Vallée-de-l'Or  
819 825-7733, poste 232  
[sophierf@mrcvo.qc.ca](mailto:sophierf@mrcvo.qc.ca)

Pour entrevue avec Véronique Bédard :

Marie-Eve Therrien  
CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue  
819 764-3264, poste 45147